



# COMMUNE DE LA BAROCHE

Route Principale 64 - 2947 Charmoille

Secrétariat communal  
Tél. 032/462.26.17  
[secretariat@labaroche.ch](mailto:secretariat@labaroche.ch)

Caisse communale  
Tél. 032/462.10.64  
[recette@labaroche.ch](mailto:recette@labaroche.ch)

CCP 10-745346-8  
[www.labaroche.ch](http://www.labaroche.ch)

## INFORMATIONS COMMUNALES

\*\*\*\*\*

n°3 avril 2020

### Soutien à la population

La Commune de la Baroche reste opérationnelle et à disposition de sa population. Certes l'accès physique du secrétariat ou de la recette restent limité et sur appel, mais la permanence est assurée. Un grand merci au personnel communal – administration, voirie, garde forestier, personnel nettoyant – qui rend possible ce service.

Pour rappel, le secrétariat récolte les demandes d'aide pour les personnes rencontrant des difficultés à faire leurs achats au No de tél. 032 462 26 17.

Du côté du Conseil communal, il se réunit tous les mardis par téléconférence pour régler les affaires courantes, sachant que les services cantonaux ne traitent plus les affaires telles que demandes de permis ou recours. La motivation est cependant toujours présente, malgré la situation très particulière.

Dans l'optique de garder au plus proche la population, le Conseil communal va publier un journal / dépliant bimensuel pour informer d'une part et faire passer un clin d'œil de la Commune d'autre part, sous forme d'images / reportages. Le but n'est pas de concurrencer le journal de la Baroche, mais juste d'égayer quelques instants sa population durant cette période difficile à traverser.

\*\*\*\*\*

### Nettoyage de véhicules et machines Déversement dans les grilles de routes

Ayant eu l'occasion d'observer des nettoyages de véhicules ou de machines au karcher aux abords de grilles d'évacuation des eaux de surface, le Conseil communal rappelle que cette pratique est strictement interdite.

Nous rappelons que les canalisations de ces grilles arrivent généralement directement dans la rivière et le risque de pollution est donc très élevé.

Le nettoyage des véhicules et des machines doit être effectué sur des places prévues pour récupérer les huiles.

Il est de même strictement interdit de déverser tout produit dans ces grilles.

## Information sur l'avancement du plan d'aménagement local

L'assemblée communale ayant validé le crédit en fin d'année dernière, la réalisation du nouveau plan d'aménagement local (PAL) a pu commencer. Il s'agit, pour la première fois depuis la fusion de notre commune en 2009, de penser l'espace de La Baroche dans son ensemble, et non pas en termes de 5 villages indépendants.

Le PAL permet de définir pour une quinzaine d'année la manière dont nous voulons organiser notre espace en vue de l'adapter aux activités humaines, mais également en vue de réserver une large part de cet espace à l'agriculture et à la nature.

Dans ce contexte, le Conseil communal, soucieux de tenir compte des envies et des besoins de la population, a lancé une vaste consultation populaire, ayant pour but de recueillir les idées pour la vision que les habitants de la commune avaient de leur propre environnement. Au terme de cette consultation, une grosse vingtaine de réponses émanant de particuliers ou de groupes d'habitants sont parvenues au secrétariat communal.

Le 12 mars dernier, le Conseil communal in corpore a participé à un atelier de travail visant à définir les grands axes du PAL. Il s'agissait en fait de savoir, dans l'idéal, ce que nous souhaitions pour la commune dans les 10 à 15 prochaines années et ce que nous ne voulions pas. A l'issue de ces activités, nous avons pu prendre connaissance des propositions de la population qui avaient au préalable été regroupées par thème par le bureau d'ingénieur. Fait rassurant mais peu étonnant, la population de La Baroche avait identifié les mêmes forces et faiblesses de notre commune et la vision qu'elle se faisait pour l'avenir de notre commune correspondait à celle du Conseil communal.

Le travail suit maintenant son cours. Une partie importante de ce travail consistera à identifier les réserves de terrains à bâtir et de zones d'activité artisanale afin de pouvoir les maintenir si elles se trouvent dans des secteurs pertinents. L'objectif de réduction de la zone à bâtir fixé par le canton afin de correspondre aux exigences de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), acceptée par le peuple suisse mais également par le peuple de La Baroche, est d'environ 14 hectares. C'est beaucoup ! Une petite dizaine d'hectares ont d'ores et déjà pu être facilement identifiés, pour le reste cela s'avérera plus ardu. Dans tous les cas, les propriétaires fonciers seront avisés ad personam sur la future affectation de leur bien-fonds.

L'objectif visé, d'après la planification actuelle, est de pouvoir présenter à l'automne, lors d'une séance de consultation publique (probablement à la salle polyvalente de Charmoille), les contours précis du PAL. Le Conseil communal tiendra alors compte des remarques, dans la mesure des contraintes légales qui nous sont imposées, et, après correction des plans, le PAL sera envoyé avant Noël pour examen préalable auprès de l'administration cantonale en charge du dossier.

Le Conseil communal tient à remercier la population pour sa participation et l'encourage à s'intéresser à ce projet, certes peu spectaculaire, mais néanmoins stratégique pour notre commune.

## Propriétaire de chiens

Une liste des propriétaires, ainsi que du signalement des chiens, doit être établie chaque année au 1<sup>er</sup> mai. C'est sur cette base que le montant de Fr. 70.— par animal sera facturé prochainement.

Afin de procéder à la mise à jour du registre, nous vous prions de bien vouloir informer par courrier ou directement par le site internet ([www.labaroche.ch/Guichet-virtuel/Formulaires/Chiens](http://www.labaroche.ch/Guichet-virtuel/Formulaires/Chiens)) **toute arrivée, départ ou décès de chien survenu durant l'année, ainsi que tout chien n'ayant pas fait l'objet d'annonce à ce jour, ceci jusqu'au 30 avril 2020.**

\*\*\*\*\*

## Vente directe dans la Baroche

Pour éviter un maximum les déplacements hors de la commune pour s'approvisionner, nous proposons aux producteurs de farines, œufs, pommes-de-terre et autres biens de consommation de s'annoncer au Secrétariat afin de tenir une liste des points de vente que nous pourrions diffuser sur notre site internet.

La Baroche, avril 2020

Conseil communal

## Réunion des aînés à la salle communale d'Asuel

Suite au problème du coronavirus, le club des aînés est annulé jusqu'à nouvel avis.

Catherine Meier

\*\*\*\*\*

## Groupe de développement - Remerciements

Le Groupe de développement de Miécourt tient à remercier toutes les personnes qui ont pris part au calendrier de l'Avent. Celles qui ont décoré une fenêtre, celles qui ont organisé un verre de l'amitié et toutes les personnes qui se sont déplacées, heureuses de partager ces moments de convivialité aux 5 coins de la Baroche.

Le comité

\*\*\*\*\*

## Ca bouge à la maison

Depuis quelques jours, Pro Senectute diffuse des cours de gymnastique sur internet. Bien conscients que toutes les personnes âgées n'y ont pas accès, il propose dès à présent des cours de gymnastique à la télévision !

**Du lundi au samedi, branchez-vous sur Canal Alpha et choisissez le cours qui vous convient:**

**10h: gymnastique douce (principalement sur chaise)**

**15h: gymnastique**

Pro Senectute